



**Compte-rendu
GROUPE COURS D'EAU
9 juillet 2008
A la maison des associations de Gerbéviller**

Etaient présents :

Messieurs : Daniel BONTEMS et Claude TOUSSAINT (Gerbéviller), Alain CHOFFEL (Venezey), Laurent GELLENONCOURT et Alain SALVI (Xermaménil), Damien GUÉRIN (Magnières), Claude MAIRE (Haudonville), Gérard GAUCHÉ (la Gaule Gerbévilloise), François GENAY (Frambois) et Gérard GEOFFROY (Moriviller),

Excusés : Nicolas BALLAND, Laurent BUDA, Jean-Marie LECLERE, Christophe VAUTRIN et Jeanne VIRIAT,

Participaient également à la réunion : Guillaume STINNER (Bureau d'études SINBIO), Daniel LOPPION (correspondant Est Républicain) et Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

1. Installation du nouveau groupe de travail

- Les membres du nouveau groupe de travail sont accueillis par Alain SALVI et un tour de table est engagé pour que chacun se présente aux autres.
- Un rappel est ensuite effectué de la démarche engagée sur le développement durable par la communauté de communes par l'intermédiaire de son projet de territoire.

2. Bilan des actions réalisées par la communauté de communes

Alain SALVI reprend ensuite l'historique des actions rivières du territoire :

- **1984** : création du syndicat d'aménagement de la rivière. Les actions de ce syndicat sont restées limitées jusqu'en 1995.
- **1995** : mise en place du premier programme de restauration de la rivière, sous l'impulsion d'André POINSARD et suivi par le bureau d'études Sinbio.
- Des programmes d'entretien ont ensuite été menés jusque 2003.
- **2004** : reprise de la compétence du syndicat par la communauté de communes et poursuite du programme pluriannuel lancé par le syndicat.
- **2006** : dernière tranche du programme d'entretien de la Mortagne et réalisation de travaux suite aux crues (enlèvement d'atterrissements et d'embâcles)
- **2007** : réalisation d'une étude diagnostic par le bureau d'études Sinbio pour la mise en place d'un nouveau programme d'actions.
- **2008** :
 - lancement du dossier de demande d'autorisation pour les travaux
 - enquête publique (en cours)
 - préparation d'une action pédagogique envers les écoles

3. Programmation des travaux de restauration de la rivière

Guillaume STINNER présente ensuite un diaporama des actions qui seront entreprises dans le prochain programme. Elles concerneront 48 km linéaires de cours d'eau (Mortagne et affluents) :

- Traitement de la végétation,
- Plantations,
- Restauration des annexes hydrauliques,
- Protection de berges,
- Gestion du piétinement par le bétail.

512 779 € HT de travaux sont prévus sur 5 ans (un programme de 3 ans, et un de 2 ans) et un partenariat a été mis en place avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général (sur des fonds Espaces Naturels Sensibles, impliquant de mettre en valeur des sites dont la CCM a la maîtrise et de réaliser des travaux grâce à un chantier d'insertion).

L'enquête publique est en cours et se terminera le 12 juillet. L'obtention de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) permettra d'intervenir dans les parcelles privées. Pour les travaux légers (entretien de la ripisylve,...), il ne sera ainsi pas nécessaire de prévenir les propriétaires (ils seront prévenus dans la mesure du possible via les mairies). Pour des travaux plus lourds (aménagement d'accès pour les animaux,...), des conventions devront être mises en place avec les propriétaires.

A la suite de cette présentation, Gérard GEOFFROY informe le groupe de travail que des drainages se sont bouchés dans le **ruisseau du Censal**. Or, les travaux sur ce ruisseau ne sont prévus qu'en 2011 et il faudrait gérer les atterrissements amenant cette situation.

Les travaux prévus en 2011 ne prévoient pas de gestion des atterrissements et la compétence est maintenant une **compétence intercommunale**. Si des travaux ont lieu, ils seront hors du programme d'entretien et non subventionnés.

Dans l'objectif d'obtenir une autorisation pour réaliser de tels travaux, il faudra organiser une **rencontre avec l'Agence de l'Eau et la DDAF** pour demander leur avis à ces organismes.

Un **planning** est ensuite établi avec Guillaume STINNER :

- Mi-septembre : validation du dossier de consultation des entreprises par la CCM et ses partenaires,
- Fin septembre : publication de l'appel d'offres,
- Fin octobre : date limite de remise des offres,
- Début novembre : choix des entreprises,
- Début décembre : début des travaux (plantations)

Ce planning est jugé trop « serré » par les membres du groupe de travail, qui souhaitent laisser le temps aux entreprises de programmer les travaux. Une programmation des travaux en début 2009 serait donc souhaitable. Si les partenaires financiers acceptent ce report, cette solution sera privilégiée.

4. Désignation d'un responsable de groupe

Alain SALVI propose sa candidature et le groupe le désigne pour être son responsable.

5. Questions diverses

- **PAPI Meurthe** : Alain SALVI explique qu'un plan d'actions est en cours de préparation sur l'ensemble du bassin versant de la Meurthe, à une échéance d'environ 10 ans. La CCM est bien entendu concernée et devra être vigilante à ce que les travaux réalisés sur son territoire soient bien pris en considération.

- Travaux sur l'**Euron** : des travaux sont prévus par la Communauté de Communes du Bayonnais et concerneront le ruisseau du Paleboeuf, sur trois communes de la CCM. Ce dossier est mis en attente mais sera probablement repris prochainement. Une attention particulière devra être alors portée à la présence de castors dans ce ruisseau.
- Autour du programme d'entretien, un **programme d'animations** pourra être mené par le groupe de travail :
 - Conférence de Sinbio sur le programme de restauration,
 - Intervention de la DIREN ou du Conseil Général sur la rivière et les Espace Naturels Sensibles
 - Intervention sur les sites Natura 2000 de Vathiménil
- Daniel LOPPION propose ensuite qu'un lien soit établi entre les travaux prévus et l'opération argent de poche que le groupe de travail « jeunesse » souhaiterait mettre en place.

Attention !

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de territoire et pour éviter des envois inutiles, **les personnes non présentes ou non excusées aux réunions ne recevront plus d'invitations et de comptes-rendus.**

Elles pourront toujours venir aux réunions et consulter les comptes-rendus en se rendant sur le site Internet de la communauté de communes (<http://www.cc-mortagne54.fr>) : l'agenda des réunions et les comptes-rendus y sont en ligne.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Cours d'eau »
- membres du Bureau
- communes